



FEDERATION NATIONALE DE L' EQUIPEMENT

ET DE L' ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –

Email : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 21 janvier 2021

Déclaration CGT

Madame la secrétaire générale,

Mesdames, Messieurs,

Chers camarades,

Vos services nous ont informés le 11 janvier du suicide d' un agent de la direction territoriale Nord-Est de VNF en fin d' année dernière. Il est précisé dans le message que ce suicide est survenu au domicile de l' agent et qu' un dispositif de soutien a été mis en place pour son entourage professionnel. Nous sommes étonnés que la mention « en dehors du lieu de travail » soit inscrite sur le tableau des suicides communiqué au CHSCTM. Cette mention sans grand intérêt pour la démarche de prévention ne justifie pas l' absence d' une commission d' enquête du CHSCT comme le prévoit le document de 2009 intitulé : « *éléments de connaissance et d' approfondissement pour la prévention des risques suicidaires* », d' autant plus que l' agent dont le service fait par ailleurs l' objet d' une réorganisation était en astreinte, donc au travail. Nous vous demandons la mise en place systématique de commissions d' enquête dans de telles circonstances.

Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir faire respecter une minute de silence par l' ensemble des membres de ce comité technique à la mémoire de cet agent du ministère. Nous reprendrons ensuite le cours de notre déclaration liminaire.

Je vous remercie, je reprends.

Le Parlement débattrait bientôt du projet de loi « Climat » issu pour partie des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Mais comment mettre en œuvre les mesures préconisées sans une administration dont c'est la mission, avec des fonctionnaires dont la tâche est la mise en œuvre des politiques publiques dans tout le champ écologique, en mobilisant les divers métiers et les moyens de l'État à leur bonne application, indépendamment des aléas politiques et qui travailleront dans l'esprit de l'intérêt général et non des intérêts privés.

Les transformations que subissent les administrations de l'État depuis des années et celles du ministère de l'Écologie en particulier, tournent le dos aux objectifs d'une réelle transition écologique et énergétique. Les logiques financières de réduction dogmatique des déficits publics entraînent une diminution des moyens humains et matériels des services jusqu'à les rendre inopérants. Notre ministère est devenu un ministère de communication, plus que d'action. Ses compétences-métiers et techniques ont été de plus en plus réduites et mise à l'écart des décisions. Cette politique se traduit par une bureaucratisation de l'administration, la suppression de missions, leur privatisation et le recours de plus en plus fréquent à des bureaux de consultants omnipotents, accentuant les dérives technocratiques.

Toute l'expertise des services techniques de l'État dans les territoires est en train de disparaître, tant au niveau régional avec les Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), que départemental avec les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT et DDTM) que de l'administration centrale du Ministère.

Par exemple, comment justifiez-vous les suppressions de postes en cours dans les DREAL, notamment dans les services Énergie et Logement, Connaissance, aménagement durable et évaluation environnementale ? Par quelle pirouette justifierez-vous cette incohérence devant le Conseil d'État dans les semaines qui viennent ? Nous vous demandons l'arrêt immédiat de toutes les suppressions de postes. Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons un minimum de cohérence entre les ambitions affichées et les mesures appliquées.

De son côté, l'établissement Cerema créé en 2014 accumule les réductions d'ETP et de moyens depuis sa création. Le gouvernement a, à de nombreuses reprises été interpellé par les élus (députés, sénateurs, maires...) de toute tendance politique au cours de l'année 2020 en relais à la mobilisation des agents pour défendre l'expertise du Cerema. La mise en place aux forceps de Cerem' avenir, vrai plan social, est un vrai traumatisme pour les agents qui se traduit par le départ de

spécialistes experts reconnus, affaiblissant l' expertise du ministère. Lors du dernier CTM, Madame la ministre Gourault, annonçait un article dans le projet de loi 4D qui permettrait un recours aux ordonnances afin de faciliter l' accès des collectivités territoriales à cet établissement. Le même jour le directeur du Cerema annonçait en comité technique d' établissement un changement de statut. La CGT avec d' autres organisations s' inquiète de cette transformation du Cerema. Il devient impératif que les ministres soient claires et transparentes sur l' avenir de ce service. Que pouvez-vous nous dire aujourd' hui madame la secrétaire générale sur le devenir du Cerema ?

Les réseaux et infrastructures de transport sont aussi concernés puisque vous envisagez de les externaliser ou les privatiser au détriment des usagers qui les financent par l' impôt. C' est la cacophonie sur le projet RRN 20-30 ! Certains disant qu' il serait enterré alors que vous semblez toujours en attente de l' arbitrage du Premier ministre et du ministère de l' Économie, des Finances et de la Relance. Comment croire que vous ambitionniez un meilleur service rendu aux usagers quand le ministère supprime 230 emplois dans les DIR, baisse la rémunération des personnels intervenants sur ces réseaux et organise la dégradation des conditions de travail ? La conséquence en est une augmentation d' agents accidentés et incapables de continuer à réaliser leurs missions, sans que vous acceptiez des reclassements dignes de ce nom. Il en est de même à VNF qui subit encore une baisse de 99 postes. Nous attendons des réponses claires sur l' avenir des agents des DIR madame la secrétaire générale.

Madame la secrétaire générale, nous avons sur ce sujet routes 4 questions précises :
Quid des transferts de 1200 km de routes nationales : quelles sont les routes concernées ?

Collectivité Européenne d' Alsace : quelle harmonisation des statuts et rémunérations des agents ?

Quid de l' expérimentation en cours de transfert de réseaux aux régions ?

Enfin, nous sommes toujours en attente de la communication du rapport Rapoport/Roche. Que vaut la promesse de la ministre Pompili lors du CTM budgétaire de septembre 2020 ?

L' administration centrale n' échappe pas au massacre puisqu' une énième phase de réorganisations y est engagée. Celles-ci s' inscrivent aujourd' hui dans le cadre de la revue des missions et du projet de loi 4D. Ces réorganisations ont concerné la DEB, la DICOM, la DRH, les CGDD, CPII, CVRH, Certaines sont mises en route ou

vont l' être notamment à la DAEI, à la DGITM, au standard, Enfin, d' autres modifications d' organisations ont pour objet le transfert d' ETP et d' activités vers d' autres structures par exemple pour la création du SPRULO (service public de la rue au logement). Elles ont pour philosophie la réduction des moyens, la réduction des effectifs, des suppressions/fusions de structures rattachées et entraînent une désorganisation totale des services qui jusqu' alors fonctionnaient parfois parfaitement.

Ces restructurations s'enchaînent à marche forcée, souvent dans l'opacité, sans vision d' ensemble et diagnostic partagé entre les administrations, les services déconcentrés, les agents et les élus du personnel, sans bilans préalables des organisations de départ et avec des études d'impact sur les missions et les conditions de travail lacunaires quand elles existent. Les instances représentatives des personnels et les organisations syndicales sont outrageusement contournées. La baisse tendancielle des effectifs en AC se vérifie déjà depuis des années. Moins 1 396 postes soit -26 % en 8 ans entre 2012 et 2020. Qu' en sera-t-il exactement pour 2021 ?

Par ailleurs nous constatons une augmentation inquiétante de la part des emplois contractuels dans les recrutements. Autres caractéristiques de l' emploi en administration centrale, un fort turn-over et de nombreux postes vacants. Nous observons une augmentation des tensions dans les services sources de risques psycho-sociaux sur les agents encadrants ou non. Nous notons des retards conséquents voire une absence d'entretiens professionnels pour de nombreux agents et une formation professionnelle insuffisante au regard des changements d' organisations et de structurations des missions. De plus, nous dénonçons depuis des années la pénurie de médecins de prévention et le manque d'offre ministérielle de logements sociaux et intermédiaires en administration centrale.

La mise en œuvre, au 1er janvier 2021, des Secrétariats Généraux Communs Départementaux (SGCD) entre les DDI et les Préfectures, se fait "à l'arrache" et, dans beaucoup de DDT-M et de DEAL, les postes restés vacants et l'absence de réponse aux agents transférés, quant à leur gestion individuelle, leur régime indemnitaire (IFSE ou ISS) ou leurs droits au maintien dérogatoire à des prestations d'action sociale du MTE, amplifie le ressenti "d'abandon" des agents par leur ministère.

La CGT demande que les chefs de services, comme cela nous remonte en DDT-M et en DEAL, ne profitent pas de ce transfert, pour mettre la pression sur les présidents de CLAS pour diminuer leur temps de décharge, pourtant fixé par vos propres textes, à 50 % de droit. Un rappel des textes en vigueur est indispensable et une intervention du MTE auprès du MI devrait permettre, a minima pendant cette année 2021 qualifiée

officiellement de transitoire pour les SGCD, un maintien des droits des membres des CLAS transférés, pour participer aux réunions.

De même, les agents transférés, qui sont souvent encore dans les mêmes locaux, doivent pouvoir, en 2021, participer aux actions collectives proposées par les CLAS, dès qu'elles seront possibles.

Pour ce qui concerne les trois points mis à l'ordre du jour de ce Comité Technique Ministériel « pour information », nous interviendrons de nouveau en introduction de chacun d'entre eux.

Nous vous remercions de votre attention.